

Formation au Titre professionnel d'Electricien d'Équipement du Bâtiment (Niveau 3 – ex5)

Mis à jour le 24 novembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Il est souhaitable de savoir lire,
écrire, compter.

Public visé

Demandeurs d'emploi, inscrits à
Pôle Emploi, public visé par le PIC.

Rythme

Temps plein

Durée en centre

1092 heures

Durée en entreprise

175 heures

Validation

Délivrance du certificat de
secourisme (SST) et attestation
d'habilitation électrique.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Session d'examen et habilitation
électrique

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

Valider des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences
professionnelles (CCP) ou le titre professionnel complet.

Contenu